

Signature à Istanbul d'un accord entre le FEC et la Banque mondiale sur la gestion environnementale des décharges publiques

Istanbul-04/10/09- Le Fonds d'équipement communal (FEC) et la Banque mondiale (BM) ont signé, dimanche à Istanbul, un accord de partenariat en matière de gestion environnementale du secteur des déchets solides portant sur la mise en place d'un dispositif incitatif pour la promotion du développement propre au niveau des décharges publiques.

Signé par M. Karim Mansouri, directeur général du FEC, et Mme Katherine Sierra, vice-présidente du Développement Durable au sein de la BM, en marge des réunions des assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du FMI, qui se tiennent du 3 au 7 octobre dans la métropole turque, le partenariat scellé entre les deux institutions de développement constitue une opportunité pour le secteur local en vue de bénéficier des avantages environnementaux et financiers prévus dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP) instauré par le Protocole de Kyoto.

En vertu de cet accord signé en présence notamment du ministre délégué chargé des affaires économiques et générales, M. Nizar Baraka, et du gouverneur de Bank Al-Maghrib, M. Abdellatif Jouahri, le Maroc renouvelle son engagement à continuer à œuvrer en faveur de la protection de l'environnement, notamment par la mise à niveau du secteur des déchets solides qui bénéficie d'un appui particulier du Ministère de l'Intérieur, à travers le Programme National de gestion des Déchets Ménagers (PNDM) qui prévoit l'éradication des décharges sauvages et leur remplacement par des décharges contrôlées.

Dans le cadre du PNDM, le FEC a mis en place, en partenariat avec la Banque Mondiale, un programme d'activités MDP qui se fixe comme objectifs d'accompagner les collectivités locales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre produit au niveau des décharges publiques et générer des crédits-carbone en vue de les commercialiser sur le marché international.

Grâce aux économies d'échelle qu'il procure et au fait qu'il concerne dès le départ plusieurs collectivités locales, ce programme ouvre une nouvelle voie dans le domaine de la finance carbone puisqu'il permet de mobiliser de nouvelles sources de financement au profit du Programme National de gestion des Déchets Ménagers.

A travers cet accord, le FEC devient le premier partenaire de la facilité carbone de partenariat géré par la Banque mondiale, et ce en tant qu'organe de coordination de ce programme, dont l'étude de faisabilité a été approuvée par la BM.

Le FEC s'engage, selon les termes de l'accord, à assurer aux collectivités locales l'assistance technique à même de leur permettre de faire face à la complexité du processus de montage de ces projets de gestion propre, ce qui confirme la vocation du Fonds d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de projets d'investissements inscrits dans une logique de développement durable.

Cette approche innovante qui renforce l'engagement résolu du Maroc en matière de protection de l'environnement, conformément aux Hautes Orientations Royales, bénéficie d'une forte implication de différents départements ministériels, notamment le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère des Affaires économiques et générales, le secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement ainsi que la direction générale des collectivités locales.

MAP Par Hassan Aourach le 04/10/2009 12:49